



Le conseil des sages

Définition du conseil des sages (hommes ou femmes) :

- Ce sont des personnes qui ont un rôle d'arbitres entre les responsables ou les animateurs de groupes et les administrateurs réseaux.
- Ils ont aussi un rôle de médiateurs et de réconciliateurs uniquement pour les responsables. Les sages n'interviennent pas lors d'un conflit entre membres du réseau et l'un de ses responsables. C'est au responsable-réseau de gérer ce genre de conflit.
- Ce sont eux seuls, qui peuvent, sur la base des informations et des preuves fournies et après enquête exclure un responsable du réseau.
- Les sages ne peuvent intervenir que sur demande d'un responsable de groupes ou d'un administrateur-réseau.
- Le conseil prend ses décisions sur la base de la charte du réseau.
- Ce groupe s'apparente au système judiciaire ayant cours dans nos démocraties occidentales. Les sages sont indépendants par rapport aux autres responsables et ce groupe se renouvelle par cooptation. Ils pourront évaluer les activités du réseau selon les critères admis par l'ensemble de celui-ci et rendre attentifs les responsables des dérives constatées (toujours sur la base de la charte).

Le profil du sage:

- Il est nécessaire qu'il cultive lui-même une relation avec Dieu. On lui demandera d'être authentique, aimable, désireux de servir son prochain. Il doit être équitable et compatissant.

- Il n'est pas membre du réseau, mais il est nécessaire qu'il fréquente de temps en temps le réseau pour se faire une idée de son fonctionnement.

Qui choisit les sages ?

- Ils se choisissent par cooptation. Les membres et les responsables du réseau ne peuvent influencer leurs choix. Ce conseil doit être totalement autonome par rapport au réseau.



